



Association Nouvelle Catalaunie
éditrice du Petit Catalaunien Illustré
16 rue Robert Binet
51000 Châlons en Champagne
Répondeur-fax :03 26 68 68 00

Courriel : catalaunien@club-internet.fr
site internet : www.catalaunien.fr

Châlons, le 31 janvier 2008

Monsieur Bruno Bourg-Broc
Maire de Châlons-en-Champagne
Hôtel-de-Ville
51000 Châlons-en-Champagne

Monsieur le Maire,

C'est avec beaucoup de consternation et de colère que nous avons découvert l'affiche de 15 m² que la liste « Châlons pour tous » a fait suspendre sur la façade du 5 rue Thiers à Châlons-en-Champagne, immeuble voisin de l'espace Catalaunien sis au 7 bis rue Thiers occupé par notre association.

Cet affichage, par son gigantisme, vient en effet gravement polluer le paysage urbain, aggraver le caractère peu esthétique de la façade le portant et dévaloriser la façade à pans de bois voisine classée parmi les immeubles remarquables de Châlons sur le plan de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) en cours d'adoption.

De surcroît, l'immeuble concerné par cet affichage sauvage est en covision et dans le périmètre de protection de plusieurs immeubles classés monuments historiques, dont notamment Notre-Dame-en-Vaux, inscrite au patrimoine mondial par l'UNESCO, et l'Hôtel-de-Ville ?

Après vérification auprès des services municipaux compétents en la matière, il apparaît que cet affichage s'est fait sans la moindre autorisation administrative et qu'il ne respecte nullement la réglementation, laquelle limite la surface des espaces publicitaires et leurs emplacements et interdit de masquer des fenêtres.

Aussi notre association, dont vous n'ignorez pas l'attachement à la préservation du patrimoine et la part active qu'elle a eu pour la création d'une ZPPAUP, vous demande-t-elle d'user de vos pouvoirs de police en mettant M. Gérard Berthiot, tête de liste « Châlons pour tous », en demeure de retirer sans délai cet affichage sauvage et de se conformer à la réglementation.

En attendant de connaître la suite donnée à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations les meilleures.

Bruno Malthet,
Président